CLIMATE WEEKS 2025

NDC PARTNERSHIP

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

The Federal Government IKI INTERNATIONAL CLIMATE INITIATIVE

UNDP

UN environment programme

United Nations Climate Change

United Nations Climate Change Regional Collaboration Centres

Cliniques régionales CDN 2025
Afrique Francophone

05-06 septembre

Opportunités et solutions pour la mise en œuvre de CDN ambitieuses : *Gouvernance, priorisation des investissements et financements innovants*

Clinique CDN Afrique

DATES : 5 – 6 septembre 2025, Seconde Semaine du Climat

LIEU : Addis International Convention Center, Addis Abeba, Éthiopie

PARTICIPANTS : Représentants des administrations en charge du processus des CDN et représentants des ministères en charge de la budgétisation et du financement climatique de 23 pays Africains Francophones[1], Facilitateurs NDC Partnership, experts en finance climatique et en CDN des organisations partenaires[2]

ORGANISATEURS : Le Secrétariat de la *CCNUCC* et ses Centres Régionaux de Collaboration (*CRC*), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (*PNUE*), le Programme des Nations Unies pour le Développement (*PNUD*), le *NDC Partnership* et la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (*GIZ*).

CONTEXTE : En réponse aux défis rencontrés par les pays africains dans la mobilisation des investissements climatiques — et en s'appuyant sur les résultats des *Forums régionaux des CDN 3.0 de 2024* — le secrétariat de la CCNUCC et ses Centres Régionaux de Collaboration (CRC), le PNUE, le PNUD, le NDC Partnership (NDCP) et la GIZ ont coorganisé deux cliniques CDN dans le cadre de la Deuxième Semaine du Climat. Chaque clinique CDN a offert une plateforme de dialogue et d'échange entre pairs sur les aspects clés de la planification et de la mobilisation des investissements, couvrant l'ensemble du processus, de l'amont à l'aval. Cela comprenait le renforcement des dispositifs institutionnels, l'alignement des politiques, la hiérarchisation des investissements, la création d'environnements propices à la mobilisation de financements, ainsi que la préparation et la structuration des projets d'investissement.

OBJECTIF : Les cliniques visaient à renforcer les connaissances et les capacités des participants en matière de planification et de mobilisation des investissements climatiques, tout en offrant un appui pratique pour favoriser les échanges entre pairs à travers les pays. Les participants ont acquis une compréhension approfondie des options de financement, du suivi des progrès et de l'identification des lacunes, ainsi que de l'intégration des données scientifiques dans la planification des investissements afin d'en maximiser l'impact.

STRUCTURE : Les cliniques étaient structurées en quatre segments, chacun abordant différents aspects des investissements et de la mise en œuvre des CDN : (i) Gouvernance et arrangements institutionnels ; (ii) Priorisation des investissements ; (iii) Mécanismes financiers et développement des projets bancables ; (iv) Exercice de cartographie par chaque pays de quelques actions de suivi concrètes suite à la clinique CDN.

Crédits photo : ©UN Climate Change

1 *Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie.*

2 *Banque Africaine de Développement (BAD), Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), CHAMP, Climate Analytics, UNCDF, représentants des Villes de Abidjan, Casablanca et Dakar.*

Segment 1

Gouvernance et arrangements institutionnels facilitant le financement de la CDN

Contexte :

La gouvernance constitue la colonne vertébrale de l'action climatique, essentielle pour mobiliser les investissements et déployer efficacement la finance climat. Les pays disposent généralement de cadres institutionnels aux niveaux national, régional et local, souvent pilotés par le ministère de l'environnement, parfois au plus haut niveau exécutif. Des initiatives innovantes telles que des guichets uniques ou des lignes nationales de financement vert facilitent l'investissement privé.

Le segment a débuté par des présentations de représentants du Bénin et de la Guinée. Le Bénin a mis en avant ses mécanismes de gouvernance et de financement , et notamment sa Plateforme Nationale de Financement Climatique, une stratégie visant à mobiliser des ressources publiques et privées pour l'adaptation et l'atténuation, . La Guinée, est actuellement en train de développer un cadre juridique, réglementaire et institutionnel favorable à la mise en œuvre de la CDN, aligné au projet de développement socio-économique durable SIMANDOU 2040, un programme de renforcement de capacités pour les parties prenantes nationales afin de permettre leur participation active dans la mise en œuvre de la CDN et la stabilité des cadres établis, ainsi qu'une plateforme pays pour assurer une coordination étroite avec les partenaires et ainsi renforcer l'efficacité des actions dans un écosystème de soutien élargi.

Défis :

- Instabilité institutionnelle et rotation fréquente des points focaux
- Ressources financières et humaines insuffisantes, il faut du temps avant que certains mécanismes ou comités planifiés deviennent fonctionnels
- Manque des capacités institutionnelles, notamment pour la collecte et le partage des données (système MRV)
- La question de l'implication du secteur privé reste souvent ouverte, notamment pour savoir quel ministère en est responsable et comment la mobilisation de ces acteurs devrait être menée

Solutions proposées / Points de succès et mécanismes en place :

- Renforcement du cadre législatif et clarification des rôles des acteurs, surtout des attributions entre les ministères responsables du changement climatique et ceux de l'allocation budgétaire, par exemple au moyen de décrets, arrêtés, ou lois.
- Nomination de points focaux et de suppléants pour une période définie de plusieurs années afin de pallier l'instabilité institutionnelle.
- Intégration dans la planification nationale : dans les plans nationaux de développement, les plans sectoriels et locaux, la stratégie à long terme
- Renforcement de la coordination horizontale et verticale
- Engagement accru des ministères clés (planification, finances, économie), des ministères sectoriels, banques centrales, secteur privé et société civile, p.ex. par des comités interministériels ou des conseils nationaux dirigés par de hauts responsables, idéalement au niveau du chef de l'Exécutif, pour assurer un leadership politique
- Programmes de formation ciblés pour le renforcement des capacités
- Renforcement de l'alignement budgétaire avec les objectifs climatiques, incluant l'introduction du marquage climatique (« climate tagging »), systèmes de suivi des contributions du secteur privé et une veille continue des avancées scientifiques et technologiques.
- Attentes de meilleure synergie entre partenaires pour appuyer le renforcement des capacités, notamment en intégrant le climat dans la budgétisation

CLIMATE
1-6 September 2025
COTE D'IVOIRE

Nations
Change

Segment 2

Priorisation des investissements climatiques

Contexte :

La priorisation doit intégrer les priorités climatiques aux enjeux économiques, sociaux et d'autonomisation des populations vulnérables. Elle nécessite une implication multi-sectorielle et multi-niveaux, en lien direct avec la gouvernance.

Deux expériences nationales ont illustré des approches complémentaires en matière de priorisation des investissements climatiques. Au Mali, une planification stratégique, fondée sur les données et alignée aux priorités nationales, guide la mobilisation des financements. Au Burkina Faso, l'accent est mis sur le rôle clé du secteur privé, avec des projets de centrales solaires en Partenariat Public-Privé (PPP) et un dialogue renforcé, notamment à travers un atelier dédié organisé en août 2025.

Défis :

- Critères climatiques peu définis et mal intégrés dans les outils de priorisation
- Données insuffisantes pour renseigner les indicateurs
- Difficultés de coordination verticale, notamment au niveau infranational
- Faible appropriation des outils de priorisation

Solutions proposées / Points de succès et mécanismes en place :

- Outils adaptés pour évaluer les coûts et bénéfices en accordant une pondération importante au climat
- Renforcement des capacités à l'utilisation de ces outils
- Partenariat avec des universités et institutions de recherche pour appuyer la collecte et l'actualisation des données climatiques pour la justification de projets
- Tirer parti de la révision des CDN pour engager les acteurs et secteurs clé dans la priorisation et la planification des investissements, notamment les acteurs privés
- Pilotage de ces processus par le ministère des finances pour aligner les projets sectoriels sur les priorités climatiques nationales
- Élaboration d'un budget national sensible au climat
- Mise en place d'une note d'orientation budgétaire pour la prise en compte de la sensibilité climat des budgets sectoriels.

Segment 3

Mécanismes financiers et développement de projets bancables

Contexte :

Un cadre clair, transparent et fortement orienté sur les critères environnementaux permet d'attirer les investissements des ministères sectoriels, banques et secteur privé. Plusieurs mécanismes financiers sont disponibles pour débloquer la finance climatique.

La Côte d'Ivoire et le Maroc ont présenté leurs approches afin de mobiliser et guider les financements privés vers des investissements verts. La Côté d'Ivoire a expliqué le rôle catalyseur de l'investissement public pour mobiliser les financements privés, par exemple au moyen de mise en place de mécanismes de partage de risques et de cofinancement, d'assurance climatique, de partenariats public–privé et de fonds publics nationaux servant de guichets relais pour mobiliser l'investissement privé. Au Maroc la Nouvelle Charte de l'Investissement guide le secteur privé avec un système de critères environnementaux, et de primes bénéficiant aux investissements dans les secteurs verts et d'avenir, dans les territoires les moins dynamiques et promouvant l'emploi de femmes.

Défis :

- Absence de vision claire et leadership en développement durable et climat
- Faible appropriation et engagement des banques et du secteur privé
- Manque d'expertise technique pour concevoir des projets bancables

Solutions proposées / Points de succès et mécanismes en place :

- Lois et comités d'investissement pour structurer la préparation des projets
- Orientation des institutions financières pour intégrer le climat dans leurs mandats
- Renforcement des capacités des acteurs, y compris locaux, en ingénierie de projet et dans la formulation de projets bancables
- Recours à des instruments financiers innovants comme la conversion de dette et les obligations vertes/bleues
- Promotion du narratif climatique dans les campagnes d'investissement
- Mise en place de guichets verts pour accompagner les financements verts du secteur privé.
- Dialogue structuré avec le secteur privé, notamment via des partenariats publics
- Exploration des possibilités offertes par le marché carbone
- Mise en place de systèmes de gestion des risques, garanties et assurances pour rassurer les investisseurs privés
- Instauration d'une taxonomie verte, d'écotaxes par exemple sur les carburants, le transport ou l'aviation, et de normes environnementales afin de guider le secteur privé vers des investissements verts.

Segment 4

Exercice de cartographie de la Clinique CDN

Lors de ce segment, les participants ont analysé les priorités d'investissement spécifiques à leur pays, identifié les besoins en appui technique et financier, les réformes nécessaires, les lacunes en capacités ainsi que les structures institutionnelles clés pour faire avancer des portefeuilles d'investissements alignés sur le climat. Cet exercice de cartographie stratégique, guidé par des experts et inspiré des bonnes pratiques d'autres pays, visait à définir des actions concrètes et à favoriser les opportunités de partenariat après la Clinique.

L'exercice a donné lieu à un document de travail propre à chaque pays, conçu comme un cadre évolutif pour orienter les actions de suivi, l'apprentissage entre pairs et l'engagement des partenaires.

1. **Domaines prioritaires d'action :** Chaque équipe a identifié jusqu'à trois priorités urgentes ou stratégiques, en lien avec les secteurs à fort potentiel d'atténuation ou d'adaptation, et en cohérence avec les plans de développement nationaux et les ODD.
2. **Actions concrètes et prochaines étapes :** Pour chaque priorité, des actions spécifiques et limitées dans le temps ont été définies, avec une évaluation de leur faisabilité, de la maturité institutionnelle et de leur niveau de préparation (idée, étude de faisabilité, ou projet prêt à financer).
3. **Leadership institutionnel et besoins en capacités :** Des institutions en charge ont été désignées pour chaque action. Les équipes ont recensé les lacunes en capacités, les réformes habilitantes, ainsi que les outils ou méthodes nécessaires pour faciliter la mise en œuvre.
4. **Calendrier indicatif :** Les actions ont été planifiées selon des jalons à court, moyen et long terme pour structurer la mise en œuvre dans le temps.

L'exercice a été réalisé de manière collaborative, avec le soutien des facilitateurs. Un résumé des cartographies nationales a été présenté en séance plénière par les représentants du Gabon, du Sénégal et du Togo.

Conclusion

Le passage de la planification à la mise en œuvre est une étape cruciale, appuyée par une coopération renforcée des partenaires. La révision en cours des CDN offre une opportunité stratégique pour créer les conditions favorables à la mobilisation des ressources. Le déploiement de mécanismes financiers et institutionnels innovants et solides est indispensable pour accélérer l'action climatique et atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.